



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE



PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

SOMMAIRE :

- G. DEHERME *L'Opération nécessaire.*
 G. PERSIGOUT *Antécédents du « Pouvoir institutif ».*
 PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
 G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*

TABLE DES MATIÈRES

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Corneille, 7

Bibliothèque Maison de l'Orient



125720

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées



L'Opération nécessaire

L'année qui finit sur un scandale fut celle des avertissements. Aucun ne fut omis.

Rappelons, entre autres, les petites prostituées de Belleville, fruits gâtés et vénéneux de l'école laïque et de la famille dissoute ; la dépopulation s'exprimant pour la première fois par un chiffre de naissances inférieur de 20.000 à celui des décès, cependant que l'avortement s'opère en grand, presque publiquement ; la trahison d'Ullmo ; le procès *Matin-Chaumié*, *Martin-Humbert* ; la fuite du sénateur escroc Eliez-Évrard ; le désarroi de l'administration publique, surtout de l'armée et de la marine ; enfin l'émeute, la répression affolée, la menace de la guerre... Rien n'a manqué.

Évidemment, les dieux sont pour nous, Français. Ils ne négligent rien pour nous avertir et secouer notre torpeur.



Dans tous les scandales qui composeront la Chronique de notre troisième République, la police et la

magistrature ont une attitude équivoque. Ainsi, dans l'affaire Steinheil, elles eurent avant tout la volonté de ne rien savoir et le souci de chercher à égaler l'opinion publique. Pourquoi ?

Est-ce seulement parce que la police, beaucoup trop occupée à régler les affaires de cœur et d'argent de nos maîtres de la politique, de la presse, et des maîtres de nos maîtres de la finance, n'a pas le temps de pourchasser les malfaiteurs ? Est-ce seulement, comme on voudrait bien nous le faire accroire en sacrifiant au besoin quelque Baïhaut de la magistrature, qu'un juge d'instruction trop régence ou trop sensible s'est laissé aller à des faiblesses de galanterie ?

Non pas. Avec des précautions inusitées, une pudeur qu'on ne leur soupçonnait point, les journaux ont dû prononcer un nom : Félix Faure.

Qu'est-ce à dire ? Secret d'État ? Allons donc ! Les ébats érotiques d'un vieux beau, fût-il Président de la République, n'ont pas cette importance, — et les Français n'en sont plus à s'indigner pour si peu. Le commerce décoratif d'un Grévy, la complicité panamiste d'un Loubet, le cynique népotisme d'un Fallières sont autrement graves.

D'ailleurs, les intérêts supérieurs de l'État ne troublent point le sommeil de nos dirigeants, spirituels, temporels et occultes. Pour avoir dix lecteurs de plus que les confrères, pour assurer sa réélection, pour réussir un coup de Bourse, quel est le journal, l'homme politique ou le financier qui hésiterait à divulguer les plus graves secrets d'État ?

Et puis, peut-il y avoir des secrets d'État, à tout le moins pour ceux qui ont intérêt à les connaître, avec un pouvoir politique acéphale, où tout passe, où per-

sonne n'est responsable, où la corruption et la trahison sont partout ?...



A propos de Félix Faure, on nous a servi encore le cliché de la distinction entre la vie privée et la vie publique. Il convient d'en dénoncer l'hypocrisie. La vie privée, c'est la source de la vie publique, — et quand celle-là est putride, celle-ci ne saurait être pure.

Des hontes de nos dirigeants, on prétend faire des secrets d'État. Nous opposerons donc la grande maxime positiviste, qui doit s'appliquer plus encore à la vie privée qu'à la vie publique : *Vivre au grand jour.*

La presse a ses raisons d'être discrète. C'est pourquoi, avec son concours, bien des scandales ont été étouffés. Étouffera-t-on encore celui-ci ? Peut-être. Mais ce sera difficile, — et la prochaine fois, plus difficile encore.

C'est que la presse, liée toujours plus étroitement à la finance internationale, prend une telle puissance qu'elle se subordonne de moins en moins au pouvoir politique. Les journaux qui brassent des millions se désintéressent des fonds secrets et des maigres faveurs gouvernementales. Ils les abandonnent volontiers aux chiens maigres. C'est la presse maintenant qui subventionne les parlementaires. Ainsi, elle tend à exercer elle-même, pour elle-même, le pouvoir, y compris le judiciaire.

Mais ce déplacement ne s'effectue point sans frottement, d'autant plus que les journaux, visant chacun au monopole ou défendant leur propre existence, n'ont pas encore établi entre eux cette entente et cette solidarité qui ont fait la force de la bande politicienne.

C'est par là que se peut produire la fissure. En tout cas, c'est grâce à cette situation nouvelle d'une plus grande indépendance des journaux à l'égard de la politique et aussi à l'antagonisme de ces journaux entre eux que nous avons pu voir se projeter quelque lueur sur ce sombre drame de l'impasse Ronsin.

..

Pour ne pas parler de la police, qui n'a besoin que de vigilance servie par de la poigne, qui n'est qu'un instrument, constatons que la magistrature perd encore de ce qu'il peut lui rester de prestige.

Et cela vient à l'appui de ce que j'ai dit, dans notre dernier numéro, à propos de la peine de mort. Cette magistrature de forfaiture, méprisée, est-elle qualifiée pour prononcer des peines, et surtout la terrible peine capitale ? Est-ce que ces juges tarés, qu'on a vu intriguer dans l'hôtel des Humbert et roucouler dans les louches salons des Steinheil, ont la dignité qui convient pour être des justiciers ? Quelle garantie nous offrent-ils ? Que valent leurs arrêts si nous pouvons soupçonner qu'ils sont commandés et payés ? Que valent les condamnations qu'ils prononcent si, en face d'eux, les pires criminels paraissent moins dangereux pour l'ordre social et moins vils ?

Tout est détraqué, tout est sali, ai-je dit... Pour que l'échafaud ait une signification, pour qu'il soit efficace, il faut qu'il conserve sa tragique majesté. Il faut que les mains qui y poussent le criminel, pour la sauvegarde sociale, soient propres ; il faut que la robe rouge soit intacte...

..

Cette affaire a remué d'autres saletés.

Il y a le mari décoré de la Légion d'honneur pour les « services exceptionnels » de sa femme, laquelle sait aussi — par les mêmes procédés sans doute — faire acheter par l'État les piteux barboüillages de ce lamentable sous-Meissonier. On avoue six de ces achats. On aimerait à connaître les commensaux de l'impasse Ronsin, ou les passagers du canapé du Vert-Logis qui ont fait payer ainsi par l'État leurs petites émotions clandestines.

La Steinheil réunissait autour d'elle, à ses soirées, pour sa cour, des hauts fonctionnaires, des généraux, des politiciens de marque, de fringants gentilshommes et des bourgeois cossus. Tous ces adorateurs savaient cette reine très accessible. Aucun de ces dirigeants n'ignorait, ne pouvait ignorer — cela se savait même dans le peuple — ce qu'était ce mari décoré, ce qu'était cette mondaine, et de quelles ignominies était fait leur luxe. Et c'est précisément parce qu'ils en étaient instruits qu'ils mettaient aux pieds de cette fille leur or, celui de leur famille, leur influence, et le reste. Les uns espéraient, les autres étaient reconnaissants. C'est l'ignominie de ce ménage très parisien qui attirait ces grands personnages.

Voilà en quelles mains est tombée la direction sociale, qui implique de si lourds devoirs, une responsabilité écrasante, — voilà ce qu'il reste de la direction sociale ! Certes, l'anarchie brutale — qui ne saurait durer — vaudrait mieux que cette pourriture élégante.

*
*
*

Mais ce n'est pas là toute la bourgeoisie. Le parlementarisme électoral fait monter la lie.

J'ai parlé de la magistrature qui n'a plus de con-

science. Il ne faudrait pas généraliser, d'après la lie qui est montée. Dans nos provinces, il y a encore des magistrats honnêtes, dignes, pleins de leur mission sociale. Ils occupent leurs loisirs à compléter une collection entomologique, à traduire Horace, à construire une inoffensive utopie, ou à quelque autre jeu innocent. Mais ceux-là restent juges suppléants. Ils sont au comble de leurs vœux, d'ailleurs, quand l'humble ruban violet des courtiers électoraux vient honorer (croient-ils naïvement) leur boutonnière.

Dans toutes les classes, en France, il y a encore de la probité et de la santé, et la bourgeoisie en représente sa bonne part. Et c'est ce qui nous a sauvés jusqu'ici. Cela nous vient de notre sang, de notre sol, de notre ciel, de nos morts, de notre histoire...

Malheureusement, la bourgeoisie, j'entends cette partie active qui n'est pas encore viciée, ou qui ne l'est que superficiellement, parfois par snobisme, se caractérise par sa timidité, voire sa pusillanimité, un goût excessif pour la tranquillité, — qui est le plus sûr moyen de ne l'avoir jamais, — une préoccupation quasi-morbide de sa sécurité, une vanité un peu sotté, pour tout dire par son aveuglement et son égoïsme.

Si elle s'inquiète, ce n'est point des exactions, des turpitudes d'en haut, mais des clameurs d'en bas. Elle s'exaspère d'une grève qui dérange ses habitudes : la concussion, la trahison, le pillage des gouvernants, dont elle ne ressent pas immédiatement et personnellement les effets, la laissent indifférente. Que les gouvernants montrent quelque énergie à lancer les soldats sur les grévistes, elle leur passe la désorganisation et la ruine du pays. N'est-ce pas ainsi qu'on sauve la société pour une semaine ?

Le prolétariat est aussi aveugle. Ne se trouvant en contact qu'avec la bourgeoisie active, utile, en majeure partie intègre et saine, c'est surtout celle-ci qu'il attaque.

Il y a là un grave malentendu.



Les hauts personnages du régime qui fait monter la lie ne représentent pas plus la vieille bourgeoisie française que les blêmes apaches nocturnes ne figurent le robuste et franc prolétariat.

L'action de classe a un sens : c'est de la division du travail, et donc du concours. La lutte de classe n'en a pas.

Si, pour débarrasser le pays de tous les parasitismes qui le rongent, un coup de violence s'impose quelque jour prochain, cela même ne sera pas de la lutte de classe. La cohue de profiteurs, de jouisseurs, d'aigrefins que le suffrage universel a fait surgir des bas-fonds bourbeux de toutes les catégories sociales, cela ne constitue pas une classe. C'est tout au plus une bande. La balayer, fût-ce rudement, ce ne sera qu'une opération de voirie.

Ni le prolétariat n'a intérêt à s'opposer irréductiblement à la bourgeoisie, ni celle-ci à affamer, à désespérer le prolétariat. Ce sont deux classes qui travaillent. Elles coopèrent, elles doivent s'entendre.

Et d'abord pour procéder à l'opération de voirie dont, après tant d'autres, l'affaire Steinheil manifeste l'urgence.

G. DEHERME.

Antécédents du « Pouvoir Instituitif » (1)

Au delà d'une simple agitation corporative, le syndicalisme primaire nous apparaît comme l'aboutissant logique, plus ou moins conscient, de l'évolution universitaire vers une autonomie absolue. Pour préciser, les principes de Condorcet et de Comte dont notre enseignement est pétri, achèvent de s'intégrer dans les théories de Dufrenne qui ont passé dans le Manifeste des 133 ; et ces théories au travers de ces principes se rattachent à l'histoire même de la société laïque, dont le but toujours plus net fut d'opposer à l'esprit théologico-métaphysique de l'Église médiévale l'esprit scientifique de l'Université moderne.

Pour être juste, observons d'abord qu'à l'aristocratie intellectuelle des Grecs, aussi bien qu'à la suprématie temporelle des Romains, le catholicisme substitua heureusement l'idée d'un pouvoir moral qui, par-dessus les puissances matérielles, instituerait dans les consciences une discipline à la fois individuelle et sociale ; catholicité signifiait en ce sens organisation universelle de l'humanité. Mais en raison de son origine surnaturelle et dogmatique, la papauté ne réalisa jamais la séparation des pouvoirs qu'elle avait eu le génie de concevoir, comme en témoignent les bulles de 1075, de 1302 et de 1329. De son côté, la société occidentale ne put de longtemps concevoir cette séparation en dehors de l'Église qui l'avait nourrie et qui demeurait pour elle l'incarnation même du spirituel ; libérés des langes scolastiques, les laïcs ne pouvaient s'émanciper qu'à la suite d'un long interrègne,

(1) V. *Coopération des Idées*, 1^{er} juin 1908.

empli de luttes déchirantes, durant lequel allait se façonner la spiritualité positive..

C'est donc au delà du quinzième siècle, après les statuts laïques de 1600, dans le *Discours sur la Méthode*, qu'il faut placer les origines de l'Université moderne : « Par ses principes philosophiques, Descartes a changé la direction de l'esprit humain; il a introduit dans l'étude des vérités connues, comme dans la recherche des vérités nouvelles, une méthode, un goût de la clarté et de la précision dont l'enseignement a profité dans toutes ses parties... Que sont en un sens ces innombrables écoles primaires aujourd'hui répandues à la surface des pays civilisés, sinon le commentaire vivant des pensées de Descartes sur la répartition égale du bon sens parmi les hommes (1) ? » — Et de fait Spinoza élargit la pensée cartésienne, et Leibniz corrige celle de Spinoza, mais c'est une discipline commune qui les unit; ils sont comme les flèches superbes qui jaillissent des hérésies médiévales, de l'esprit obscur et longtemps étouffé des foules, dont le mythe judéo-chrétien du Paraclet, véhiculé par le néo-platonisme, enfin dévoilé par la science, réduira finalement avec la philosophie positive « le grand antagonisme logique qui, depuis Aristote et Platon, domine l'ensemble de l'évolution humaine » (2).

En effet, non seulement l'Occident poursuit, de la chute de Rome à nos jours, l'accord des dogmes judéo-chrétiens avec le péripatétisme et le platonisme, mais le néo-platonisme, qui est aux origines de cet effort, se retrouve aussi bien dans les traditions

(1) G. COMPAYRÉ, *Hist. de la Pédagogie*, 154, Delaplane, 1887. — *Hist. critique des doctrines de l'Éduc.*, 1, 366. Hachette 1881.

(2) A. COMTE, *Cours de philosophie positive*, VI, 700, Bachelier, 1842.

chrétienne, arabe et de la Renaissance que dans Descartes, Spinoza et Leibniz (1). Ainsi s'explique en eux le double courant religieux et rationaliste; ainsi s'explique cet autre fait que, rosecruxien comme Descartes, Leibniz conçoit à la fois une « société des arts et des sciences » et une éducation universelle dont la direction se répartirait entre les divers ordres religieux (2). Enfin n'est-ce pas un émule du cartésianisme qui préconise à son tour un « bureau perpétuel de l'éducation » ? (3) — Avec cette *phase des précurseurs* (1637-1725), je crois pouvoir avancer que le corps et l'âme de la Révolution sont déjà préformés : d'une part, on a les principes rationnels dont l'activité spéculative tirera tout ensemble les postulats de la science et les bases de l'éducation; d'autre part, les idées humanitaires, d'où l'évolution sociale fera naître l'idéal démocratique et l'essor industriel. Car ce qui scandalise si fort notre ploutocratie, toujours aux trances pour le maintien de ses privilèges, — je veux dire le rapprochement des éducateurs et des manouvriers, — est l'âme même du christianisme; et cette âme cheminera longtemps dans toutes les tentatives des ordres religieux aussi bien que dans les conceptions universitaires des philosophes, et c'est elle que le positivisme recueillera : la collaboration des nouveaux philosophes avec les prolétaires et les femmes est, en effet, le principe même du système philosophique et politique d'A. Comte. Et

(1) Cf. à ce sujet les études critiques, in. *Rev. mét. et mor.* de BRUNCHSWIG, ESPINAS et BROCHARD, sept. 1904, mai 1906, mars 1908.

(2) Leibniz, Ed. FOUCHER DE CAREIL, VI, 35 sqq. Paris, 1875. — BARUZI, « Dialogues mystiques », *Rev. mét. et mor.*, janv. 1905.

(3) Abbé de SAINT-PIERRE, *Projet pour perfectionner l'éducation*, Paris, 1728.

quand les Deherme, les Séailles, les E. Petit reprennent l'idée d'une éducation sociale, ils ne font que satisfaire aux traditions les plus profondes de l'esprit français, de ses origines chrétiennes à ses aboutissants positivistes.

Toutefois, le problème ne saurait être résolu que du jour où l'Université sera créée, et telle est l'œuvre de la *phase des initiateurs* (1762-1808); le principe d'« une correspondance entre les universités et collèges » émis dans un projet du Parlement ouvre ce qu'on a dénommé la révolution pédagogique de 1762; en fait, après Port-Royal, fondation d'esprit cartésien où les sciences furent en honneur, c'est la lutte des jansénistes contre les jésuites que les parlementaires vont rouvrir : à l'*Émile* (1762) succède bientôt l'*Essai d'éducation nationale* de La Chalotais (1763) et le *Compte rendu* de Rolland (1768), lequel demande à son tour que Paris devienne le siège de l'enseignement public.

Ce souci de réorganiser l'éducation nationale hante aussi bien les masses que l'élite. Même au sein des traditions religieuses, ce souci perce dans les doléances de 1789 et le cri unanime est qu'il soit créé un enseignement d'État catholique (1). Les *Rapports* ultérieurs de Talleyrand (1791) et de Condorcet (1792) ne font donc qu'interpréter les vœux du pays tout entier. Mais de ces aspirations communes nous allons surtout retenir la notion désormais explicite d'une spiritualité nouvelle succédant à l'ancienne et, comme elle, fondée sur le principe de la séparation des pouvoirs.

C'est ainsi qu'après un « Institut national », rêve grandiose de Talleyrand, le « père spirituel » du pré-

(1) BOURDILLY, *les Cahiers de l'Instruction publique en 1789*. Delagrave.

curseur du socialisme et du fondateur de la sociologie ne laisse subsister aucun doute à cet égard ; son Rapport recèle des semences d'hérésies étatistes, que dénonceront d'ailleurs bientôt les démagogues jacobins, ces ancêtres de notre ploutocratie parlementaire : « La première condition de toute instruction, déclare Condorcet, étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre, doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute autorité politique » (1) ; la suite avait beau concéder qu'elle dépendrait au moins de « l'assemblée des représentants du peuple [celle-ci étant] de tous les pouvoirs le moins corruptible », — comme l'histoire n'a guère vérifié cette optimiste assertion, la remarque subséquente conserve toute sa force : « Aucun pouvoir public ne doit avoir ni l'autorité, ni même le crédit d'empêcher le développement des vérités nouvelles, l'enseignement des théories contraires à sa politique ou à ses intérêts momentanés ». — Enfin, dans une note de la seconde édition du Rapport, on croirait lire la Défense du Manifeste des 133 par Dufrenne : « Le gouvernement, quel qu'il soit, dans toutes ses divisions comme dans tous ses degrés, cherchera toujours à conserver et par conséquent à favoriser la perpétuité des opinions, de manière que son influence sur l'enseignement tendra naturellement à suspendre les progrès de la raison, à favoriser tout ce qui peut éloigner des esprits les idées de perfectionnement » (2).

Tel est ce plan, « d'une nouveauté, d'une hardiesse

(1) « ... Vous ne sauriez donner votre enseignement sous l'autorité de l'État, mais seulement au nom de la vérité. » DUFRENNE, *Cours de Pédagogie*, 433.

(2) CONDORCET, *Rapport sur l'Instruction publique*, Ed. Compayré, 4-7-131. Hachette, 1883.

et d'une précision merveilleuses [qui ne présente] cependant rien de démesuré; c'est une corrélation adéquate du haut enseignement à l'état des sciences à la fin du dix-huitième siècle ». Et de son côté, toujours soucieux d'équité, M. Buisson s'empresse de suggérer l'identité dont la démonstration fait l'objet de ces pages : « Supprimons par la pensée, dit-il, tout le siècle qui nous sépare de ce document initial et qui nous le rend aujourd'hui presque inintelligible. Supposons qu'il n'y ait rien entre le plan de Condorcet et ceux de nos instituteurs syndicalistes. N'est-il pas vrai que ceux-ci nous paraîtraient avoir une parenté avec celui-là et presque en descendre en droite ligne (1) ? »

Aussi bien c'est pourquoi, dès l'origine, les Bancal, les Fourcroy, les Daunou, toute la démagogie pourvoyeuse de la ploutocratie future, condamnèrent l'illustre girondin comme instigateur « d'un nouveau sommet d'aristocratie »; mais en vain, car au long d'ébauches abortives, Saint-Simon conçut de bonne heure « un Conseil européen d'hommes de génie » qui se réalisa — du moins en France et contre l'Église — dans l'Université impériale; et lorsque, plus tard, A. Comte conçut, à son tour, un « Comité positif

(1) LIARD, *l'Enseignement supérieur en France*, I, 159. — BUISSON, « La Crise scolaire », *Revue bleue*, mai 1908. Cette parenté est d'autant plus frappante — que M. Buisson me pardonne ma correction et l'ami Dufrenne mon indiscretion — qu'à l'encontre de la supposition (bien naturelle) du premier, la « théorie du pouvoir institutif » du second n'est pas « inspirée des idées mêmes du grand conventionnel ». En effet, je tiens de lui-même qu'aux environs de 1904, alors qu'il lançait les premiers linéaments de la future théorie, c'était dans l'ignorance absolue du Plan de Condorcet. Dès lors quelle démonstration plus objective de la nécessité historique du développement syndicaliste, en tant qu'il aboutit à l'idée d'autonomie universitaire ?...

occidental (1) », il achève de systématiser, en l'amen-
dant et en l'élargissant, la doctrine que Condorcet
avait reçue de l'interrègne spirituel.

Et c'est avec la phase des organisateurs (1808-1905)
ce qui revêt d'un aspect tragique ces compétitions
ardentes où les deux universités vont se disputer la
souveraineté spirituelle du monde occidental. Même
sommairement, je ne puis, de cette lutte retracée ail-
leurs (2), que retenir deux points essentiels. D'une
part, tout le génie de Lamennais échoue dans cette
audacieuse entreprise d'une théocratie démocrati-
que (3), alors que, par contre, de manière lente mais
sûre, la philosophie positive s'empare des esprits (1814-
1848). D'autre part, malgré l'égoïsme et la veulerie
de la bourgeoisie (1850), la suprématie de la spiritua-
lité positive s'affirme avec l'indépendance finale de
l'Université, du moins dans l'enseignement supérieur
(1880-1885).

N'est-ce pas dès lors un premier triomphe des prin-
cipes positivistes, de cette spiritualité nouvelle prêchée
par Comte de 1817 à 1826, qui s'affirme là ?... Pour
ce dernier, en effet, « le pouvoir spirituel a pour des-
tination propre le gouvernement de l'opinion, c'est-
à-dire l'établissement et le maintien des principes qui
doivent présider aux divers rapports sociaux » ; sou-
verain en matière d'éducation, ce pouvoir s'exerce

(1) SAINT-SIMON, *Lettres d'un habitant de Genève*. Paris, 1803.
— COMTE, *Cours*, VI, 641.

(2) V. mon article : « Le Nouveau Pouvoir spirituel », *Annales de la Jeunesse laïque*, novembre 1907.

(3) A côté des Ballanche, des Lamennais, des Comte, des
Cousin, M. Faguet — si perspicace d'ordinaire — a négligé de
signaler ce Fabre d'Olivet qui, dans son *Histoire philoso-
phique du genre humain* (1824) avait aussi conçu une sorte de
théocratie européenne, où P. Leroux viendra prendre sa con-
ception mystique de l'humanité.

non seulement dans la formation des mineurs, mais aussi dans « celle des adultes » ; enfin, outre « une influence consultative » exercée dans la direction générale des affaires publiques, son grand objet doit être « la réunion de tous les peuples européens et en général du plus grand nombre de nations possible, dans une même communion morale » (1). Et lorsque, moins de vingt ans plus tard, Comte reprend ses idées, c'est pour élargir l'idéal et les attributions de la spiritualité positive. Dans l'ordre éducatif, « un sage système d'examens publics » sera propre à instituer chaque destination sociale ; et de manière générale, ce sera le propre de l'éducation positive de réussir à combiner les génies scientifique et esthétique. Dans l'ordre social, après avoir souligné l'idéal solidariste qu'il comporte, A. Comte confère au pouvoir spirituel « un haut arbitrage » dans les conflits tant intérieurs qu'extérieurs, en revenant toujours sur sa mission suprême : réorganiser l'Europe par l'éducation (2).

Et ce qui couronne ses conceptions les plus diverses, c'est l'idée de la suppression « de tout budget théologique et de tout budget métaphysique », c'est-à-dire la séparation de l'État d'avec l'Église et l'Université tout ensemble ; au surplus « cette suppression ne sera pas demandée au nom d'un principe antisocial sur la liberté absolue et indéfinie de tout enseignement quelconque » (3). En un mot, pour revêtir un caractère à la fois autonome et positif, l'enseignement doit être aux mains d'une élite qui d'ailleurs ne

(1) *Revue Occident.*, mars 1884, p. 160. — *Politique*, IV, 7-63-177-194.

(2) *Cours*, VI, 557-564-754-872-861.

(3) *Cours*, VI, 622. — *Politique*, I, 223. Je reviendrai souvent, pour l'éclaircir et l'enrichir, sur ce principe capital de la politique comtienne.

saurait subsister en dehors d'un assentiment unanime (1).

Aussi bien le même problème se pose en des termes identiques aujourd'hui : Si les temps héroïques ont révélé que « l'université était à sa manière un pouvoir spirituel qui ne pouvait envisager, sans songer à l'abattre, cet autre pouvoir spirituel, séculièrement habitué à l'empire des âmes », — pourquoi donc perpétuer la confusion des pouvoirs en réduisant, treize ans après, « l'école publique à un service de l'État [et] les instituteurs publics à un corps de fonctionnaires [qui, dès lors], ne peuvent être un État affranchi de l'État » ? (2). — Il y a donc deux universités : celle de l'élite, indépendante par son économie matérielle et morale; celle de la masse, étroitement inféodée au bon plaisir de la politique régnante ?... Mais « quand ce régime de tyrannie intellectuelle est condamnée par l'enseignement secondaire et supérieur, peut-on prétendre le faire durer, par une survivance unique, dans le seul enseignement populaire, comme si le peuple ne devait jamais être capable de libre examen, d'esprit critique et de jugement réfléchi (3) ? »

En d'autres termes, le principe de la neutralité est périmé, celui de l'autonomie le supplante qui dissimulera l'équivoque dérivée de la confusion des pouvoirs; cette confusion est telle que des instituteurs timorés — interprètes d'ailleurs d'une opinion courante — allèguent que la corporation « n'a rien à gagner à se lancer dans la lutte politique, à se mettre à la remorque d'un parti, à former un organisme

(1) *Cours*, VI, 524-557-564.

(2) LIARD, *Enseig. sup.*, II, 229, Colin, 1894. *Disc. au Cercle d'études pédag.*, 28 novembre 1907.

(3) Buisson, *la Crise scolaire*, o. c.

fermé dans l'État, organisme se régissant lui-même, vivant de sa vie propre, en dehors et parfois contre la démocratie » (1). N'est-ce pas justement quand l'autonomie universitaire sera conquise que l'école échappera à « la remorque d'un parti » : entre la démagogie et la ploutocratie, l'éducation civique de l'école ne devrait-elle pas avoir pour mission propre d'orienter la démocratie présente vers la sociocratie positive ?...

Bref, cette confusion du spirituel et du temporel qui amène toujours « à chercher dans les institutions politiques proprement dites, la solution exclusive des difficultés quelconques relatives à notre situation » (2) est proprement une monstruosité dans l'ordre éducatif. Car entre la « boutique » ou l'exploitation que, pour l'école, *rêvent* les énergumènes syndicalistes ou *réalisent* les dictateurs politiques — j'y insiste avec opiniâtreté — un terme normal s'insère : l'Université autonome, c'est-à-dire une hiérarchie professionnelle faisant du corps institutif un des attributs de l'État sans doute, mais attribut indépendant, rouage libre, obéissant en réalité à la loi universelle de différenciation qui, dans l'ordre social, spécifie les tâches sans s'opposer à la convergence des efforts vers l'intérêt commun.

Ce principe, réalisable à l'heure où la laïcisation de l'enseignement est définitive, fut émis d'abord par un professeur; bientôt Dufrenne ébauche sa théorie du pouvoir institutif qui, l'année suivante, passe tout entière dans le manifeste des instituteurs syndicalistes (3). Et telle est, aux heures décisives de l'his-

(1) TASTA ET CAMIN, *Élection au C. D. de la Gironde* 16 décembre 1907.

(2) *Cours*, VI, 538.

(3) BERGET, *Liberté ou monopole de l'enseig.* Lille, 22 fév. 1901.
— DUFRENNE, *Bulletin des Anciens élèves d'Auteuil*, fév.-mars

toire, la puissance de l'idée, que pédagogue et philosophe se retrouvent dans la même pensée : « Il y a, déclare Dufrenne, entre la fonction d'instituer les enfants et le pouvoir de faire les lois, une incompatibilité égale à celle qu'on reconnaît entre le même pouvoir législatif et la fonction judiciaire. » — Et de son côté, le philosophe résumant tout ce qui précède, écrit : « Le régime désirable est l'unité de l'enseignement entre les mains d'un corps de professeurs et d'instituteurs publics... Sans doute, on s'est créé de grands embarras en plaçant l'instituteur sous la dépendance du préfet. C'est une véritable violation du principe de la séparation des pouvoirs où le scolaire devrait figurer expressément à côté du législatif, de l'exécutif et du judiciaire. Mais en revanche nous avons jusqu'à présent un très bon exemple d'indépendance morale et, je le crois aussi, une réalisation très approchée de cette impartialité nécessaire à l'enseignement, dans le corps universitaire, qui a son recrutement personnel, dont il suffirait de développer les franchises et l'autonomie, en y rattachant les membres de l'enseignement primaire » (1). — Et c'est enfin la tradition de deux siècles qu'un vœu récent de la Ligue des Droits de l'Homme résume en préconisant « le monopole de l'enseignement primaire et secondaire remis au corps enseignant, centralisé, indépendant et autonome » (2).

En résumé, il est permis de suspecter les formes bruyantes de certaines revendications; « il est (même)

1904. — *Manifeste des instituteurs syndicalistes*, novembre 1905.

(1) A. LALANDE, « Libre concurrence en matière d'enseignements », 935, *Rev. mét. et mor.*, novembre 1905.

(2) Rapport du docteur SICARD DE PLAUZOLLES, *Congrès de Bordeaux*, 20 mai 1907.

certain que s'ils arrivaient demain au pouvoir, les « révolutionnaires socialistes internationaux » reprendraient exactement les procédés qu'ils imputent à la bourgeoisie conservatrice » (1). Il n'en subsiste pas moins une tradition devant laquelle une neutralité indéfinie, c'est-à-dire l'indifférence et le scepticisme absolus, doivent céder comme notions hypocrites, ambiguës et stériles : dès cette transition expirante, « l'État doit contribuer à dégager la foi naissante, la répandre parmi ceux qui se confient à lui ou qu'on lui confie — pour les autres compter sur une action lente et sûre. Toute foi profonde gagne de proche en proche; mais une foi où précisément s'épanouissent les croyances anciennes, où subsiste l'âme de vérité qui vivifiait les erreurs et les illusions des hommes, où l'humanité prend conscience des obscurs mobiles de son activité spontanée, une telle foi doit s'établir, doit triompher dans les esprits et dans les cœurs » (2).

Tel est l'idéal de la « foi positive » qui s'élève lentement sur les ruines de l'ancienne foi : il est fort éloigné de cette métaphysique individualiste où s'embourbe l'anarchie d'en haut et d'en bas. Car n'en déplaise aux Devinat, aux Placide, aux Vincent, aussi bien qu'à tous les desservants de la ploutocratie régnante, le Pouvoir institutif — nous l'avons désormais établi — est dans le sens d'une longue évolution qui nous dépasse tous; si donc les officiants du règne des « légistes » veulent être de parfaits serviteurs, qu'ils dénoncent aux bons pères de l'Église laïque, qu'ils livrent aux foudres de la congrégation radicale les

(1) RUYSSSEN, « le Monopole universitaire », 534, *Rev. mét. et mor.*, juillet 1903.

(2) H. BERR, *Peut-on refaire l'unité de la France ?* 140, Colin, 1901.

noms des premiers hérésiarques : Descartes, Leibniz, abbé de Saint-Pierre, La Chalotais, Rolland, Talleyrand, Condorcet, Saint-Simon, Comte; qu'ils instituent des conciles où, plutôt que de confondre les partis rétrogrades en leur œuvre surnoise contre l'école, ils édicteront contre « les curés de l'athéisme et du socialisme » une nouvelle loi de 1850. Ce ne sera pas la première fois que Gribouille se jette à l'eau dans la crainte de se mouiller.

G. PERSIGOUT.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

RÉGIME ÉLECTORAL

Nos politiciens vont trop loin. *Le Temps* lui-même en convient. Après avoir cité les faits courants de corruption électorale et de tyrannie politicienne, il nous contait dernièrement :

« ... Et je sais pire. Le ministre de la Guerre accorde des allocations à d'anciens soldats. Combattants vieillis, serviteurs mutilés, la plupart de ces pensionnés spéciaux n'ont pas d'autre ressource. Ils attendent la mort sur une langue de terre en se nourrissant de ce charitable morceau de pain. Nous en connaissions qui achevaient ainsi leur vie dans des communes voisines. Ils étaient républicains, mais d'un modérantisme qui déplaisait à certains édiles. Ceux-ci les dénoncèrent à la préfecture comme ennemis du gouvernement. Un jour, les malheureux apprirent avec stupeur que leur secours annuel venait d'être supprimé. C'était la misère brutale : ils se pendirent. — Le scandale fut étouffé. »

Et l'odieux système des fiches s'applique en grand.

Cette tyrannie basse n'a pour moyen que le mouchardage général. L'auteur de ces « Lettres de province » s'étant plaint à son député que, dans sa commune, le commissaire centrale eût reçu d'un coup plus de 2.000 fiches à remplir, « soit la moitié du nombre des électeurs du canton », ce député lui répondit que tous les membres du Parlement, même ceux de la majorité, avait la leur, et il lui conta cette anecdote « d'une authenticité absolue » :

« Il était une fois un nouveau ministre de l'Intérieur qui, sitôt installé place Beauvau, manda par devers lui le directeur de la Sûreté générale et lui tint ce langage : « En fait de police, monsieur, je n'en comprends qu'une : « la police à la Fouché. Si vous la comprenez comme moi, « vous êtes mon homme; sinon, bonsoir! Je vous donne « quinze jours pour me mettre à même de juger vos ta- « lents. » Or les quinze jours s'écoulèrent, et beaucoup d'autres après: le ministre et le policier s'étaient compris... »

Le Temps se lamente. Il est pour une honnête corruption, pour la modération de la démagogie électorale, — pour la chimère des chimères.

MAGISTRATURE DE DISSOLUTION

Quand le Parlement n'y suffit point, la magistrature républicaine, entendons la haute magistrature, vient à la rescousse pour dissoudre les forces sociales qui essayent de se reconstituer. Nous l'avons vu pour l'Université populaire. Un nouvel exemple vient de nous en être donné, par la Cour de cassation.

Il y a en France plus de 4.000 syndicats agricoles, groupant un million de chefs de culture. C'est là une organisation admirable. Ces syndicats agricoles, écrivait dernièrement, dans *l'Éclair*, M. Ernest Judet

« en facilitant la vente régulière des récoltes, en multipliant les rapports de l'acheteur et du consommateur, en abaissant le prix des engrais, en portant dans les cantons, les plus déshérités, chez les plus éloignés de tout centre vivant, les meilleures conditions de prospérité et de vie, ils ont gagné la reconnaissance de tous. » Mais ils sont une force sociale et donc une liberté qui échappe à la tyrannie ou la corruption politique. Or, toute force sociale, toute liberté positive sont un danger pour le régime parlementaire. Nos maîtres radicaux socialistes ont donc fait un signe à la magistrature indépendante des Wilson, du Panama, des Humbert, des Lepère et des Steinheil, et la Cour de cassation, par arrêt, vient d'interdire aux syndicats agricoles toutes les opérations qui sont leur raison d'être...

LE CHATEAU DU PEUPLE

Le Château du Peuple, après saisie par huissier et expulsion, vient d'être fermé. Depuis longtemps, il n'était plus rien de ce que nous avons voulu qu'il fût. Ce sera une œuvre à reprendre dans les conditions morales qui s'imposent. De même l'Université populaire, qui fut proprement trucidée dans le maquis par ordonnance du seul M. Ditte, président du Tribunal de 1^{re} instance.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

La Montagne, par HENRI MARTIN, 2 fr. 50 (Société du *Mercur de France*, 26, rue Condé). — Ce « poème légendaire » fait partie d'un ensemble que l'auteur nomme « la terrestre tragédie ». Les titres seuls sont effarants. L'œuvre elle-même est une petite histoire de village, qui

est contée avec un vrai sentiment poétique et dramatique, non sans quelques réminiscences d'Ibsen. Mais elle ne dit que ce qu'elle dit. L'auteur, qui a du talent, est certainement un jeune. Les jeunes écrivains abusent un peu de ce vieux truc du symbole, pour nous faire accroire que leur génie dépasse incommensurablement ce qu'ils daignent nous en exprimer et ce que nous en pouvons entendre.

Les Employés et leurs Corporations, par ÉMILE DELIVET, 2 fr. (Marcel Rivière, éd., 31, rue Jacob). — L'auteur étudie, avec la méthode positive qui est la nôtre, ici, la fonction économique et sociale des employés et de leurs corporations. Sa conclusion est toujours la nôtre aussi, dans toutes les questions : éducation et organisation.

« Au mouvement économique, déjà si intense, nous dit l'auteur, et qui ne peut que s'accélérer encore considérablement, spécialisant de plus en plus les travaux, unifiant les besoins, variant les ressources, multipliant les capitaux et concentrant la direction capitaliste, correspond nécessairement un mouvement social, qui manifeste de mieux en mieux nos solidarités, nos aspirations communes, et tend à garantir l'appropriation personnelle des fonctions, en même temps que la sécurité permanente des familles. » On reconnaît l'esprit positif que nous nous efforçons de propager.

Il est difficile de définir l'employé, dont les occupations sont infiniment variées et dont le type d'existence correspond, à tous les points de vue, « tantôt à l'existence ouvrière la plus misérable, et tantôt aux plus confortables arrangements de la vie bourgeoise ». Néanmoins, l'auteur distingue trois grandes sections, « d'après la nature du travail et le degré d'initiative : celle des *employés de commerce et d'industrie*, comprenant les diverses branches des magasins de gros, demi-gros et détail, du commerce et de l'industrie; celle des *employés de bureau*, enveloppant tous les emplois plus ou moins sédentaires des *bureaux*, études, cabinets d'affaires, etc., et celle des *employés intermédiaires*, plus ou moins libres de leurs mouvements, et plus ou moins diversement appointés : placiers, courtiers, commis-voyageurs, agents, représentants... »

Leur psychologie sociale est tout aussi difficile à déterminer. Au reste, les employés sont très divisés. Les fédérations de syndicats d'employés réussissent mal. « Le grand mal en toutes ces questions, note avec finesse M. Delivet, c'est que l'on veut toujours « réformer » le voisin, jamais soi-même. La vanité des uns et la brutalité des autres se choquent réciproquement, et c'est au point que d'incoercibles répulsions physiques peuvent en résulter, péniblement parfois, et parfois comiquement. »

L'auteur nous montre bien les dispositions sociales des employés, il nous dépeint leur situation précaire, la concurrence pour les places devenant de plus en plus âpre.

« Nulle part plus que dans les professions d'employés, dit-il, la concurrence n'est plus artificiellement exagérée. Tous les déchets des ambitions bourgeoises, tous les possesseurs du certificat d'études primaires, tous les ratés des autres carrières, tous les petits retraités, tous les vaincus du petit patronat, tous ceux qui pensent s'assurer une « protection », sont candidats à n'importe quel petit « emploi », et rien n'est plus comiquement navrant que leur habituelle affirmation de pouvoir « faire n'importe quoi ». L'enseignement primaire, uniformément donné sur tout le territoire français, semble n'être que l'école préparatoire des employés... »

C'est aux syndicats à organiser le travail, à faire de l'ordre dans les corporations. « Le monde économique et social est encore, nous dit l'auteur, à l'âge de la guerre et du caprice, et la plupart de nos misères viennent de là. Il n'y a pas de prévision rationnelle, pratique et suffisante, qui soit possible, à l'égard des ressources et des besoins, si la seule concurrence guide la production et si le caprice est la raison supérieure de la consommation. »

Malheureusement, les syndicats n'en sont point là. Les travailleurs n'y poussent point, d'ailleurs. Quand ils ne s'agitent pas dans de puérides révoltes, ils réclament surtout des lois de protection, qui ne peuvent que les affaiblir, au lieu d'exiger des libertés positives, par lesquelles ils développeraient leurs forces et exerceraient leur puissance. « Il n'y a d'association véritable et possible, au sens économique du mot, nous dit l'auteur, qu'autant que les associés ont la capacité légale de contracter, de s'engager,

et qu'ils sont tenus d'accomplir fidèlement leurs engagements, que la loi doit avoir pour objet de sanctionner, en déterminant une réelle et efficace responsabilité civile. »

M. Delivet n'oublie point le cas des fonctionnaires, ni celui des femmes employées, et c'est toujours au point de vue de l'ordre social qu'il se place, — l'ordre sans lequel il n'y a pas de liberté, ni de progrès, ni de bien-être.

C'est la devise de la Confédération générale du travail : *bien-être et liberté* qui lui paraît être le but à atteindre, par les moyens d'éducation et d'organisation. « L'esprit large et pratique, dit-il, qui a donné pour mot d'ordre aux travailleurs cette précise, concise et décisive devise, a élevé à un haut degré de conscience tous ceux qui parviennent à l'entendre et à vraiment vouloir la mettre en œuvre. Quelle que soit l'organisation sociale, il faut qu'elle donne bien-être et liberté au travailleur. »

C'est le point de départ. De là on peut aller d'un pas assuré. C'est sur le bien-être et avec la liberté que se fonde l'ordre durable. Au surplus, la devise de la Confédération générale du travail est sagement conservatrice et sagement progressiste, car c'est évidemment par la propriété et dans la famille que se réalise le bien-être comme c'est par l'action organique que s'exerce la liberté.

« La propriété n'est que la légitime garantie sociale due à chacun de nous, pour nous assurer la possession du produit de notre activité. Cette propriété, autrement dit cette garantie sociale n'a été jusqu'alors accordée qu'à quelques formes d'activité. Elle doit s'étendre à toutes les fonctions. La même justice est due à tous, et l'introduction de cette acquisition graduelle d'un droit de propriété, dans tous les contrats de travail, est une nécessité d'ordre social. Cette nécessité est fondamentale et ne souffre pas même de renonciation personnelle. Elle représente notre imprescriptible devoir envers l'avenir. Cette garantie sociale est nécessaire à toute saine constitution de la famille, et par elle la vie normale de la femme, comme épouse et comme mère, pourra être enfin instituée pour l'ensemble de la population. Il est abominable d'assimiler, pour le plus grand nombre, l'éducation des jeunes enfants à l'élevage des lapins. Il est abominable de priver le pauvre de son foyer, par l'éloignement de l'épouse. Il est abominable

que la vie sociale soit refusée, faute de loisirs suffisants, à ceux qui pourraient le mieux goûter avec désintéressement les œuvres esthétiques, scientifiques et philosophiques. Ainsi conçues, la propriété et la famille sont les conditions essentielles, positives et normales, de tout bonheur humain, social et privé. Chacun de nous le doit aux autres. Si le bonheur n'est dû à personne, puisqu'il appartient à chacun de le créer, il faut cependant que les conditions qui le rendaient possible en soient accessibles à tous...

« A défaut d'une direction sociale par l'élite, qui, pour des raisons fortes et nombreuses, se dérobe à sa tâche, il faut bien que les masses populaires se sauvent elles-mêmes du péril qui menace la société occidentale tout entière. Il leur faut reconstituer les anciennes « sécurités » sur des bases plus solides et plus larges, en revivifiant partout les sentiments et les règles de solidarité humaine, et en reliant de mieux en mieux entre elles les grandes associations types : la famille, la patrie et l'humanité. »

On le voit, M. Delivet ne s'en est pas tenu à une sèche monographie. Il sait qu'aucune question sociale n'est spéciale. Son ouvrage est substantiel. Il est à lire et à faire lire. C'est plein de bon sens; et le bon sens, c'est de quoi s'alimente toute philosophie vraie.

Une Expérience communiste, par ANDRÉ LORULOT (Saint-Germain-en-Laye). — Il y a deux ans, s'installait à Saint-Germain-en-Laye une petite colonie communiste composée de huit personnes, trois couples et deux célibataires masculins. Cette colonie vient de se dissoudre, après tant d'autres, et, dans une brochure, son principal fondateur, M. André Lorulot, nous conte ses mésaventures.

Il semble que l'entente soit facile à établir dans un groupe aussi petit, réuni par le même enthousiasme pour un même idéal. Il n'en est rien. Toutes les « Clairières » finissent mal.

Celle-ci n'a pas échappé à la loi commune. On a commencé par se tracasser mutuellement, se jalouser, se disputer, puis par se chaparder, enfin par se colleter, — et là-dessus chacun s'en est allé de son côté.

M. Lorulot attribue cet échec à « la mentalité bourgeoise

et à l'inaptitude au communisme ». « Il n'y a rien à faire, ajoute-t-il, rien à tenter avec des inconscients, des demi-évolués ou des sectaires. L'entente n'est praticable qu'avec des individus débarrassés de tous les préjugés et qui ne sont pas abrutis par les erreurs de la société actuelle... Des siècles d'autorité et d'ignorance ont trop perverti l'homme pour qu'il soit capable de se transformer du jour au lendemain. »

Les noirs fétichistes, qui ont la même ignorance des lois physiques que les communistes des lois sociales, tiennent un raisonnement analogue. Voici un gris-gris contre les balles. Celui qui le porte ne redoute rien : le gris-gris écartera les balles. Un jour, néanmoins, il en reçoit une qui lui casse une jambe. Sa foi en l'efficacité des gris-gris n'en est pas diminuée. S'il a été blessé, c'est que le gris-gris était mauvais, — et vite il court en querir un autre.

J'imagine que M. André Lorulot est tout prêt à recommencer son expérience communiste.

G. DEHERME.

TABLE DES MATIÈRES

Nouvelle Série. — Tome II

DEUXIÈME SEMESTRE 1908

N° 13. — 1^{er} Juillet

	Pages
A propos de la violence (SAINT-ALBAN)	1
Une définition de l'individualisme (G. DEHERME).	16
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Legs, l'Université et le fonctionnarisme ; les avortements criminels (PAR TOUS)	21
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Promenades philosophiques</i> , par Remy de Gourmont ; <i>L'homme</i> , par Ricciotto Canudo ; <i>Le collier de griffes</i> , par Charles Cros ; <i>Le docteur Gruby. Notes et souvenirs</i> , par L. Le Leu ; <i>Dostoievsky d'après sa correspondance</i> , par André Gide (G. DEHERME)	25
Rectification (GASTON BORDAT).	31

N° 14. — 16 Juillet

POUR UNE DICTATURE : Enquête sur la monarchie et la classe ouvrière (GEORGES VALOIS et G. DEHERME)	33
Réponse à M. Georges Valois (G. DEHERME)	45
Lettre d'un positiviste royaliste (ANTOINE BAUMANN)	55
Réponse à M. A. Baumann (G. DEHERME)	58
Lettre d'un positiviste républicain (Docteur G. AUDIFRENT).	59
Réponse à M. le docteur Audiffrent (G. DEHERME)	61

	Pages
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES: L'Indo-Chine (PAR TOUS)	62
LES LIVRES QUI FONT PENSER: <i>Le soir de ma vie</i> , par Mal- wida de Meysenbug (G. DEHERME)	63

N° 15. — 1^{er} Août

Frédéric Nietzsche ou Auguste Comte (G. DEHERME)	65
Une définition de l'individualisme (H.-L. FOLLIN)	71
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES: Le devoir de l'Europe en Afrique; à propos du rachat; enfants aban- donnés; les devoirs de celui qui écrit; l'abus des dis- cours; aux pacifistes (PAR TOUS)	77
LES LIVRES QUI FONT PENSER: <i>Par la loi vers la liberté</i> , par Charles Wagner; <i>Les méthodes de la raison</i> , par P. Froument; <i>L'éducation intellectuelle morale et physique</i> , par Herbert Spencer; <i>L'utopie jaune</i> , par Pierre Félix; <i>Cours de philosophie positive</i> , t. III, par Auguste Comte; <i>Les institutions civiles de la Cochin- chine</i> , par Le Myre de Vilers; <i>L'homme selon la science</i> , par Louis Buchner; <i>L'idéal moderne</i> , par Paul Gaultier; <i>Langue internationale pacifiste ou Apoléma</i> , par Raoul de La Grasserie (G. DEHERME)	82

N° 16. — 16 Août

De l'anarchie à l'ordre (G. DEHERME)	96
Sur l'établissement d'une dictature (EDMOND THIAUDIÈRE).	113
Réponse à Edmond Thiaudière (G. DEHERME)	118
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES: Anarchie par- lementaire; prolétariat intellectuel; les fauteurs de l'antimilitarisme; l'Université populaire et les intellec- tuels (PAR TOUS)	121
LES LIVRES QUI FONT PENSER: <i>Histoire du clergé en France pendant la Révolution de 1848</i> , par Henry Cabane; <i>Les bénéfices du monopole des assurances</i> , par Vincent Carlier; <i>Le temple qu'on rebâtit</i> , par M.-C. Poinsoot; <i>Les terreurs de l'an mille</i> , par F. Duval; <i>Études ré- volutionnaires</i> , par James Guillaume, etc. (G. DE- HERME).	125

N° 17. — 1^{er} Septembre

	Pages
Sur l'établissement d'une dictature (G. WYROUBOFF) . . .	129
Réponse à M. G. Wyrouboff (G. DEHERME)	137
Le banditisme (HENRI MAZEL).	141
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Proudhon contre le suffrage universel ; quartiers et logements in- salubres ; la faillite de l'instruction obligatoire (PAR TOUS).	149
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>La dynamis et les trois âmes</i> , par J.-Paul Milliet ; <i>Echos et reflets</i> , par Wil- fred Monod ; <i>Préjugés d'autrefois et carrières d'au- jourd'hui</i> , par Gaston Valran ; <i>Le modernisme et l'in- faillibilité</i> , par Albert Jounet ; <i>Quelques écrits</i> , par A. Schwitzguébel ; <i>Sociologie et fouriérisme</i> , par Jolli- vet-Castelot ; <i>Le pouvoir occulte contre la France</i> , par Copin-Albancelli, etc. (G. DEHERME)	152
Sur la langue internationale (LÉON BOLLACK)	159

N° 18. — 16 Septembre

L'idée de démocratie (G. DEHERME).	161
« Pouvoir spirituel » et « Aristocratie intellectuelle » (G. PERSIGOUT)	164
Sur l'établissement d'une dictature (G. DEHERME).	172
Jésus-Christ et M. Pataud (PAUL GUÉRIOT)	174
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Auguste Keu- fer ; la presse ; la publicité des crimes (PAR TOUS).	176
A propos des fonctionnaires coloniaux (G. DEHERME)	180
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Les illusions du progrès</i> , par Georges Sorel ; <i>Autres troupiers</i> , par Rudyard Kipling, etc. (G. DEHERME)	184

N° 19. — 1^{er} Octobre

Pour la coopération sociale du catholicisme et du posi- tivismisme (G. DEHERME)	193
L'Afrique occidentale française (PAUL GUÉRIOT)	200
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>La responsabilité des crimi- nels</i> , par J. Grasset (G. DEHERME).	216

N° 20. — 16 Octobre

	Pages
Sur le socialisme (G. DEHERME)	225
L'Université populaire (G. DEHERME)	239
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : L'exploitation politicienne du bien ; faveurs ; ce que peut la coopération ; l'industrie colonisatrice (PAR TOUS)	244
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>La morale politique</i> , par Émile Corra ; <i>Pour le bloc</i> , par J.-L. Breton (G. DE- HERME)	248

N° 21. — 1^{er} Novembre

La valeur éducatrice du socialisme (G. DEHERME)	257
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Les fonction- naires ; la bonne action colonisatrice ; le parlementa- risme qui meurt ; la haute magistrature ; abrutisse- ment (PAR TOUS)	275
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>La gangrène pornogra- phique</i> , par E. Pourésy ; <i>L'alimentation à bon marché</i> , par Jean Lahor ; <i>Marée fraîche</i> , par Pierre Hamp ; <i>Cours de philosophie positive</i> , t. IV, par Auguste Comte ; <i>Histoire de la Turquie</i> , par Y. Fehmi ; <i>La vie unanime</i> , par J. Romains, etc. (G. DEHERME)	279

N° 22. — 16 Novembre

La tâche (G. DEHERME)	289
L'esprit de caste (HENRI MAZEL)	296
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Office coo- pératif ; contre les syndicats (PAR TOUS)	306
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Sociologie de l'action</i> , par E. de Roberty ; <i>Morale et société</i> , par G. Fonsegrive ; <i>L'occultisme. Hier et aujourd'hui. Le merveilleux pré- scientifique</i> , par J. Grasset ; <i>Les ouvrières domesti- ques</i> , par Mme Chalamet ; <i>Origine de la vie</i> , par J.-M. Pargame, etc. (G. DEHERME)	308

N° 23. — 1^{er} Décembre

La peine de mort (G. DEHERME)	321
Le déclenchement (PAUL GUÉRIOT)	334

	Pages
Une bonne loi (G. DEHERME)	340
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Fonctionnarisme et parlementarisme ; ce qui remplace les étoiles éteintes ; la Mine aux mineurs (PAR TOUS)	343
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Nos frères de Bohême</i> , par J. et F. Régamey ; <i>Le cœur humain et les lois de la psychologie positive</i> , par A. Baumann ; <i>Les bûcherons hors la loi</i> , par Emile Dumas ; <i>Après le naturalisme vers la doctrine littéraire nouvelle</i> , par Gaston Sauvebois ; <i>Rapport au public sur les Beaux-Arts</i> , par Péladan, etc. (G. DEHERME)	346

N° 24. — 16 Décembre

L'opération nécessaire (G. DEHERME)	353
Antécédents du « Pouvoir institutif » (G. PERSIGOUT).	360
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Régime électoral ; magistrature de dissolution ; le Château du peuple (PAR TOUS).	372
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>La Montagne</i> , par Henri Martin ; <i>Les Employés et leurs Corporations</i> , par Émile Delivet ; <i>Une expérience communiste</i> , par André Lorulot. (G. DEHERME).	374
TABLE DES MATIÈRES	380

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

14-12 08. — Tours, Imp. E. ARRAULT et C^{ie}.



Bernard GRASSET, Éditeur

7, rue Corneille, 7. — PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- EMILE BAUMANN. — *L'Immolé*, roman, un vol. in-16, prix . . . 3 50
- CLAUDE LORRIS. — *Les Nuages s'amoncellent*, roman, un vol.
in-16, prix 3 50
- CONSTANTIN PHOTIADÈS. — *Les Hauts et les Bas*, roman, un vol.
in-16, prix. 3 50
- LÉON LAFAGE. — *La Chèvre de Pescadoire* (4^e édit.), recueil de
nouvelles, un vol. in-16, prix 3 50
- ANDRÉ TUDESQ. — *Les Magots d'Occident*, recueil de nouvelles,
un vol, in-16, prix 3 50
-

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE SCIENCE
ET DE DROIT

- GRASSET. — *La Responsabilité des criminels*, un vol. in-16,
prix 3 50
-

VIENT DE PARAÎTRE :

AUGUSTE COMTE

Discours sur l'ensemble du Positivisme

Édition du Cinquantenaire, avec notes, sous-titres et table analytique,
1 vol. de 425 pages. 3 fr. 50

A LA REVUE POSITIVISTE INTERNATIONALE

2, rue Antoine-Dubois, PARIS

Bernard GRASSET, Éditeur
7, rue Corneille, 7. - PARIS

VIENT DE PARAÎTRE :

La Démocratie Vivante

PAR GEORGES DEHERME

(1 vol. in-8 carré de 400 pages. — Prix : 4 fr. 50 ; franco : 5 fr.)

BLOUD & C^{ie}, Editeurs

7, Place Saint-Sulpice - PARIS (TÉL. 722-99)

L'Afrique Occidentale FRANÇAISE

ACTION POLITIQUE

ACTION ÉCONOMIQUE

ACTION SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(1 vol. in-8 carré de 528 pages. — Prix : 6 fr. ; franco 6 fr. 60)

TOURS. — IMP. E. ARRAULT ET C^{ie}